



La Fondation Professeur Charles Massias lance son Prix 2025

Les prix

La Fondation Professeur Charles Massias pourra distribuer jusqu'à 3 prix :

1 prix de 40 000EUR est décerné :

- * soit à une équipe de recherche française en vue d'une collaboration avec une autre équipe nationale ou étrangère ;
- * soit à un médecin légiste titulaire du diplôme ou en formation, souhaitant effectuer une mobilité impliquant un projet de recherche pour postuler comme enseignant ou enseignant chercheur dans la discipline de la médecine légale en France.

2 prix de 20 000EUR chacun :

- * soit à une équipe de recherche française pour un projet en France ou dans un pays limitrophe ;
- * soit à un chercheur (titulaire du diplôme ou en formation) souhaitant poursuivre sa recherche en France ou dans un pays limitrophe.

La somme, destinée aux chercheurs, sera versée à la structure de rattachement du chercheur ou du projet (centre de recherche ou unité labellisée).

Calendrier et sélection

Les candidatures doivent être envoyées par voie électronique, **avant le 3 mars 2025 à 17h**, avec la mention « Prix 2025 - Fondation du Professeur Charles Massias » dans l'objet du mail, à l'adresse suivante : synergiesetpartenariats@fdf.org

L'instruction et la sélection des dossiers seront effectuées par le conseil scientifique du conseil d'administration de la Société Française de Médecine Légale. Chaque dossier sera instruit par deux personnes. Le Jury est souverain et son choix ne peut faire l'objet de contestation.

Les résultats seront communiqués mi-mai 2025. Les prix seront officiellement remis lors du 54e Congrès de la Société Française de Médecine Légale et Expertises Médicales du 24 au 27 juin 2025.

Constitution du dossier

Le dossier de candidature devra comprendre :

* Page de garde: nom prénom, titres et date de naissance du demandeur. Titre et affiliation de l'équipe de recherche (INSERM, CNRS, Université etc.).

* Le curriculum vitae du candidat incluant la liste de ses publications.

* Les cinq meilleures publications (maximum) du candidat sur la période de 2020 à 2024.

* Un texte de deux à cinq pages (simple interligne, police arial 11, figures incluses), sans annexe, décrivant les principales découvertes du candidat, le programme de recherche pour les deux années à venir ainsi que l'utilisation du prix dans le cadre de ce programme.